



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
à
Mor
be



19075788

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

27 MAI 2019 140

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : BE0716.659.655

Dénomination

(en entier) : **MILO'S**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : Rue de Mons, 63 -7301 Hornu

Objet de l'acte : Nomination - Siège social

L'assemblée délibère sur les différents points à l'ordre du jour :

1.L'assemblée accepte à l'unanimité des voix la nomination de madame Di Vita Concettine (NN 65.08.11-13.088), demeurant et domiciliée à Rue de Frameries 15, 7033 Cuesmes au poste de gérante à titre gratuit à dater du 01/05/2019.

2.L'assemblée constate une erreur de plume dans le libellé de l'adresse du siège social.
Celui-ci est établi au 163, Rue de Mons à 7301 Hornu et non au 63 Rue de Mons – 7301 Hornu.

Le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal, auquel resteront annexées la liste de présence et les procurations. Il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée se retire à 16.00 heures.

Milo Ornella Gloria

Surrenti Anthony

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/06/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature